



NOM : Prénom :

ADRESSE :

Code Postal : Ville :

TEL : Mail :

Participe à la braderie de l'UCA avec : X 3 mètres soit :€ (10€ les 3 mètres)

Je déclare avoir pris connaissance du règlement ci-dessous et m'engage à le respecter.

DATE et SIGNATURE :

Une buvette et restauration sur place sont prévues.

Réservation des repas :

	Tarif unitaire	Quantité	Total
Planche apéritive pour 2 (charcuteries et fromages)	12€		
Panini Jambon Raclette	5€		
Panini raclette	5€		
TOTAL de la commande			

Tout renseignement sera traité en contactant l'association : uca.portedemaurienne@outlook.com

Article 1 : Ouvert à tous le dimanche 13 septembre 2026 de 8h00 à 17h00, installation à partir de 6h30 sur le parking du marché et foyer rural à Aiguebelle Val d'Arc.

Article 2 : Les produits exposés sont de la responsabilité totale de leur propriétaire, les organisateurs déclinent toute responsabilités en cas de problème quelconque.

Article 3 : Voiture et circulation de voiture interdite à l'intérieur du site entre 8h00 et 17h00 pour la bonne sécurité de toutes et tous.

Article 4 : Aucun désistement ne sera remboursé et les organisateurs peuvent se permettre d'exclure tout exposant qui irait à l'encontre du bon fonctionnement de la braderie, sans la moindre indemnité.

Article 5 : Les exposants s'engagent à rester sur leur emplacement sur toute la durée de la Braderie.

Article 6 : Les exposants s'engagent à rendre leur emplacement propre à leur départ.

Article 7 : documents demandés à l'inscription :

- Pour les particuliers : carte d'identité recto-verso
- Pour les professionnels : extrait K-Bis de moins de 3mois, assurance professionnelle

Article 8 : Ventes de boissons, produits alimentaires et armes sont interdits à la vente

Article 9 : L'installation des participants se fera au fur et à mesure des arrivés pas de placement réservé.